

ACTIONS DE TERRAIN

Habitat partagé :
une solution alternative

3

7

ENTRE NOUS

Point Rencontre
Départemental : tisser des liens

Retrouvez
axiales
en version
enrichie sur
gironde.fr

**LE MAGAZINE DES ACTEURS DU SOCIAL
ET DE LA SANTÉ EN GIRONDE**

octobre-novembre-décembre 2017 / **n°70**

axiales

la solidarité en actions

PLAN LARGE
CULTURE

L'art, levier
de développement
social

DANS LA GRANDE CHAÎNE DE LA SOLIDARITÉ, L'ACCOMPAGNEMENT DE CELLES ET CEUX À QUI LA VIE IMPOSE PARFOIS DES OBSTACLES EST COLLECTIF ET PARTENARIAL.

Associations, collectivités, structures sociales et éducatives, établissements, nombreux sont les maillons complémentaires de cette belle chaîne.

Le Département, grâce à l'investissement de ses agents partout sur le territoire, assume son rôle et assure sa mission de proximité et de solidarité à destination des Girondines et des Girondins.

Le constat est de plus en plus clair : la réussite de l'accompagnement social tient autant à la recherche de solutions individuelles qu'à la mise en lien, à la création d'interactions avec la société. C'est le sens du développement social auquel nous sommes attachés.

Et puis, l'accompagnement suppose parfois de voir plus large, plus loin, grâce notamment à l'art, à la culture, au sport, aux activités qui donnent du sens au quotidien. Pour atteindre ces objectifs, comptons sur des « passeurs », qui transmettent et partagent des ressources nouvelles avec les personnes accompagnées.

Le Plan Large nous donne dans ce numéro un aperçu des possibilités offertes par l'art : avec les jeunes, les personnes âgées, ou en insertion, l'art est une porte d'entrée particulièrement efficace et plaisante. La Culture nous relie et nous rassemble. Elle est, comme l'écrivit Malraux « ce qui a fait de l'Homme autre chose qu'un accident de l'univers ».

Jean-Luc Gleyze,
Président
du Conseil départemental

ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES

La charte du partage

Le réseau des Épiceries Sociales et Solidaires du département et le Conseil Départemental ont signé une charte le 6 juillet dernier. Le but ? Incrire des valeurs communes et des principes partagés, au service des plus démunis.

C'est un pacte de coopération, un socle de reconnaissance mutuelle. La charte signée le 6 juillet dernier entre le réseau départemental des Épiceries Sociales et Solidaires (ESS) et le Conseil Départemental vise à inscrire sur le papier des valeurs communes de solidarité, d'équité et de laïcité, autour de principes partagés par tous : principes d'insertion sociale, de respect et de dignité des personnes, de libre adhésion, de libre choix et de participation des adhérents. Si les Épiceries Sociales et Solidaires s'adressent à tous : les jeunes et les aînés, les familles et les étudiants en situation de précarité économique, elles fonctionnent de manière différentes et rencontrent des problématiques diverses, en fonction de leurs implantations, rurales ou urbaines.

À travers cette charte, l'idée est de développer des temps d'échange et des projets communs entre les ESS et le Département. Et de promouvoir des partenariats cohérents avec l'ensemble des acteurs locaux : services sociaux et associations.

DE VÉRITABLES LIEUX DE VIE

Car les Épiceries Sociales et Solidaires ont une vocation plus large que l'aide alimentaire d'urgence. Véritables lieux de vie, elles ont aussi une mission d'accueil, d'information et d'écoute des bénéficiaires. On y vient pour faire ses courses



Le soutien du Département

En 2016, le Conseil Départemental a apporté **une aide de 250 000€** aux 17 Épiceries Sociales et Solidaires, membres du réseau du Département.

à bas prix, mais aussi partager un café avec les bénévoles ou les salariés, et participer à des ateliers thématiques sur la santé, l'alimentation, le bien être... Implantées au cœur des territoires, les ESS favorisent également les circuits courts, en nouant des partenariats avec les agriculteurs locaux. Et participent ainsi au développement des personnes et des ressources. L'idée est bien de restaurer la dignité humaine et le lien social. •

AIDE À DOMICILE

Vers une plus grande proximité

Le secteur de l'aide à domicile devrait se réformer en profondeur. Les Assises départementales qui se sont tenues le 30 mars dernier ont lancé le coup d'envoi de cette refondation.

Si la Gironde compte 244 structures employant des aides à domicile, le secteur connaît néanmoins des difficultés économiques, une disparité de l'offre territoriale et un manque d'attractivité du métier. Pour résoudre ces problématiques, le Conseil départemental s'est fixé des objectifs ambitieux. Objectifs qui ont été détaillés lors des Assises départementales de l'aide à domicile le 30 mars dernier.

LE PLAN D'ACTION

La feuille de route annoncée à cette occasion est ambitieuse : lancement d'un diagnostic départemental de l'offre et des besoins pour aboutir à un

document d'orientation stratégique et hausse du budget départemental de 11,7 millions. Ce budget est soutenu par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie à hauteur de 4,7 millions d'euros pour accompagner cette refondation. Le plan d'action qui engage le Département sur 4 ans doit se concrétiser autour de la signature de 40 premiers contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les structures d'aide à domicile.

Le but ? Refonder le secteur en mutualisant les moyens et en réduisant les disparités territoriales. Pour une meilleure qualité de services auprès des plus vulnérables. •

L'aide à domicile en chiffres

• 244 structures autorisées

• 5700 emplois

• 28 000 bénéficiaires



Le handicap en chiffres

En 2017, le Département de la Gironde consacre **214 millions d'euros aux personnes handicapées**, dont 102 millions d'euros pour le soutien à domicile et 75 millions d'euros dédiés aux Prestations de Compensation du Handicap.

Le budget consacré au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est de **11389 514 € sur 3 ans**, dont 790 000 € financés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

HABITATS PARTAGÉS

Une solution alternative pour les personnes avec atteintes cérébrales

Sur la Gironde, 24 maisons et appartements partagés permettent à des personnes cérébrolésées de vivre en colocation, en toute sécurité. Le conseil Départemental vient de s'engager dans ce dispositif. Il est le seul en France

C'est une grande maison d'environ 150 mètres carrés, située sur l'avenue Thiers à Bordeaux. Une belle maison en pierres avec de grandes fenêtres, une terrasse en bois, quatre chambres spacieuses et un jardin. Landry, Daniel, Bruno, Thierry et Charles y vivent ensemble, en colocation, depuis un an. « L'ambiance est plutôt familiale », explique Charles. « Ici, nous sommes entourés par des auxiliaires de vie qui nous connaissent par cœur et anticipent nos besoins. Mais en même temps, chacun peut vaquer librement à ses occupations ». Charles était conducteur de bus et passionné de motos. Il y a une dizaine d'années, suite à un AVC, les médecins découvrent un anévrisme qu'il faut opérer. L'homme est resté hémiplégique du côté gauche. Le retour dans sa famille s'avère compliqué et comme beaucoup de ces accidentés de la vie, Charles souhaitait être partie prenante de sa prise en charge. Le choix de la maison partagée s'impose peu à peu : le fonctionnement est plus souple qu'en institution, les visites sont libres et les soins dispensés à la carte sont adaptés aux pathologies de chacun.

UN VRAI DÉFI

En Gironde, 24 maisons ou appartements offrent ainsi à 78 personnes cérébrolésées la possibilité de vivre en colocation, à raison de 5 personnes maximum par habitat. Si le dispositif n'est pas nouveau – la première maison existe depuis 1997 – il vient d'être reconnu par le Conseil Départemental. Le chemin a été long, car la mécanique est complexe et se situe au croisement de plusieurs réglementations. Et c'était bien là, tout le défi : trouver le cadre juridique et financier pour assurer le fonctionnement de ces habitats collectifs. Après cinq années de travaux pour faire converger l'ensemble des

institutions et des partenaires, un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens expérimental a été signé le 7 juillet dernier entre le conseil Départemental, l'association Traumatisés Crâniens Assistance (TCA) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce contrat élaboré par les services du Département s'adapte non seulement à la singularité du système, mais reconnaît l'expertise des acteurs de terrain, leur apporte une aide financière annuelle et permettra la création d'une nouvelle maison partagée d'ici 2020.

LA GIRONDE, UN DÉPARTEMENT PRÉCURSEUR

La Gironde est ainsi le premier Département français à miser sur l'habitat collectif pour les personnes cérébrolésées. Le dispositif présente plusieurs avantages : il apporte une réponse à la réalisation du projet de vie en autonomie de la personne, il permet d'offrir une alternative à l'accueil en établissement, il soulage les familles de ces prises en charge lourdes et s'inscrit aussi dans un parcours d'insertion sociale. « Nous avons noué de nombreux partenariats avec les structures sportives ou culturelles, souligne Hervé Delmas, chef de service chez TCA. Les blessés participent à des ateliers d'arts plastiques, de musique. Ils vont au cinéma quand ils veulent ou voir des matchs de rugby. »

L'objectif est bien de créer des ponts avec les milieux ordinaires, pour que chacun retrouve une place au cœur de la Cité. •

Une mise en commun

Les habitats collectifs fonctionnent grâce à la mise en commun par les colocataires de leur prestation de compensation du handicap (PCH). L'évaluation du besoin de compensation du handicap de la personne réalisée par la MDPH, prend en compte ce projet spécifique ainsi que la Commission Départementale de l'Autonomie des Personnes Handicapées – CDAPH – qui valide le plan de compensation.

De nombreux partenaires sont impliqués. L'association Ladapt (L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) coordonne les acteurs qui interviennent dans les projets de vie des personnes. L'association Traumatisés crâniens assistance (TCA) gère le service d'aide à domicile, et Alter Insertion la gestion locative.

> Retrouvez en vidéo la présentation de la Maison Thiers



PLAN LARGE

« La démarche n'allait pas de soi au départ. Mais on a vu les gens se ré-ouvrir sur le monde. L'expérience nous a donc renforcés. C'est vraiment l'aspect opérationnel, avec beaucoup de pratique artistique, des projets passionnantes, qui redonne du désir, du plaisir au travail. On a vu les bénéfices sur les personnes, les territoires et les pratiques professionnelles. »

Nicole Ouvrard, Coordinatrice à la Direction des interventions et du développement social



Gironde Habitat, dîner-concert résidence "Les Parqueurs" Gujan-Mestras (ci-dessus et en Une)

CULTURE

En Gironde, l'art levier de développement social

Une parenthèse enchantée, une échappée belle, celle qui permet de se soustraire aux contraintes du quotidien. La culture pour se retrouver et se redécouvrir. Elle ressource également les travailleurs sociaux. Mais plus qu'une douce rêverie, la démarche repose sur des éléments concrets au service des territoires et s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement social.

I y a peut-être plus urgent que l'art, que la culture. Plus important, quand le chômage, la maladie, le mal logement rendent le quotidien si difficile. Longtemps considérés comme secondaires, les projets artistiques passaient après la réponse aux besoins premiers. C'est oublier un peu vite que les individus, même en crise, ont un besoin fondamental de légèreté. Se décoller de ses problèmes, s'évader en travaillant son épanouissement et sa créativité, c'est aussi reprendre son souffle. Favoriser la rencontre entre le monde de l'art et celui de l'action sociale permet de cultiver ces « fugues » précieuses qui aident à transformer le regard porté sur le monde.

À LA CROISÉE DES POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES

Cela n'occulte pas les difficultés, ne se substitue pas aux aides traditionnelles que les services sociaux peuvent proposer aux habitants. Mais les projets culturels apportent un support d'action collective : participer pour avoir quelque chose en commun, avancer ensemble. Ce partage sans jugement autour d'un travail de création bouscule les habitudes de tous. Professionnels



et habitants se retrouvent dans le plaisir d'une pratique artistique. Ça ne change pas tout. Ça ne change même sans doute pas grand chose. Mais ça change les gens de l'intérieur.

Ces trois récits d'initiatives illustrent des façons concrètes d'intégrer l'art et la culture au cœur de l'action sociale. •

« Un projet au long cours permet d'être vraiment dans le dialogue et de faire se joindre nos intentions. Dans la MDSI vide, nous avons essayé de projeter de nouvelles perceptions, puis de les créer avec des éléments peints. C'était très fort, avec parfois des réticences au début. Je me suis intégré à la vie d'un lieu et des personnes pour libérer de la créativité dans une pratique commune. »

Guillaume Hillairet, artiste plasticien



MDSI SAINT-AUGUSTIN

Peindre pour se connaître

Sous la houlette du plasticien Guillaume Hillairet, un groupe d'habitants et de travailleurs sociaux a transformé l'accueil et la salle de réunion de la MDSI. Une aventure artistique au profit du bien-être de tous.

« Venir comme ça, en groupe, le soir, pour peindre à la tombée de la nuit, ça change complètement l'ambiance, c'est intime. Ces quelques heures par semaine, ça me vidait le cerveau », témoigne Jimmy. Pendant plusieurs mois, il a fait partie du groupe qui s'est attelé à réinventer plusieurs espaces de la MDSI Saint-Augustin. Un premier projet a permis de remodeler l'accueil, sombre et vétuste, qui s'est dilaté autour d'un ciel aux tons clairs et de plusieurs dégradés destinés à casser la perception des longs couloirs. Puis les habitants ont souhaité poursuivre en transformant la salle de réunion qui sert également d'espace de jeux à la PMI. Deux fois par mois, entre 17h et 20h et parfois les week-ends, la petite troupe s'est ainsi armée de pinceaux et de patience.

« L'ART EST VENU IMPACTER TOUT LE MONDE »

« Le projet a été initié dès le départ par les habitants se remémore Sophie Borderie, responsable de la MDSI. C'est eux qui se sont demandé comment nous pourrions travailler ensemble pour améliorer le lieu. C'est donc devenu un temps fort d'atelier artistique intégré au projet PDSC. Mais on ne se serait jamais lancé si en parallèle l'équipe opérationnelle n'avait pas été partante. Car ce n'est pas une démarche anodine, il y a une vraie transformation. L'art est venu impacter tout le monde... Mais pour mieux changer ! ». Mélanie Mazzariol, assistante sociale a fait partie des volontaires : « Le pilote c'est l'artiste, l'équipe et les

habitants on est tous au même niveau, on suit ses instructions ! Ça m'a permis de voir les personnes sous un autre angle. Ce sont des moments de convivialité, donc il y a une relation qui s'installe et cette proximité se poursuit au-delà du projet ».

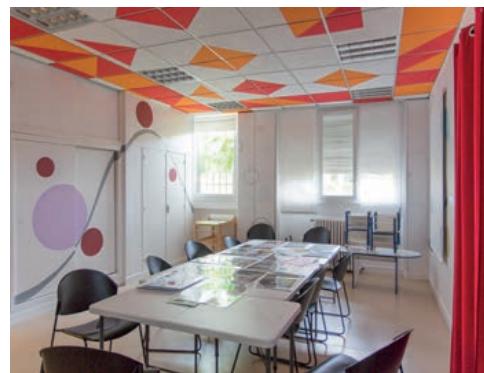
« J'ai bien progressé, pointe aussi Jimmy. Je suis très timide, mais cette expérience m'a permis de me rendre compte que j'étais capable de parler ». Catherine surenchérit : « Moi aussi, je recommence à discuter avec des inconnus. Ça nous a permis de sortir de ce qu'on était ». En parallèle, ils ont également visité beaucoup d'expositions pour enrichir leur regard. Jimmy admire une fois de plus le travail accompli : « Maintenant c'est un lieu reposant, sympa, ludique. Ça a bien changé. Et c'est nous qui l'avons fait ». •



> Retrouvez en vidéo les témoignages sur l'art au service de l'action sociale

LES PDSC se traduisent par Projet de Développement Social et culturel.

Ils sont développés depuis 2006 par le Conseil départemental de la Gironde et l'Idiac. La collaboration entre partenaires culturels et sociaux du territoire permet l'accès à l'art et plus spécifiquement à la création contemporaine pour les bénéficiaires des services sociaux et éducatifs. Ils sont invités à se rendre à des événements culturels, mais aussi à partager avec des artistes les coulisses de la création en construisant avec eux un projet artistique exigeant. Les initiatives sont d'une grande variété. Elles touchent environ 600 personnes par an avec 13 MDSI impliquées.



Pour participer

Une équipe technique vient à la rencontre des MDSI et des partenaires pour fournir des conseils sur la démarche.

Une fois le projet écrit, il passe devant une commission de validation pour obtenir un soutien financier.

Puis l'IDDAC assure la mise en relation avec les partenaires culturels du territoire, qui feront le lien avec les artistes.

« Intégré au schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale des personnes adultes handicapées (SDPAH), le projet “L'un et l'autre” se situe dans l'esprit de la loi du 11 février 2005: il vise à affirmer la place de la personne en situation de handicap dans la cité, en l'aidant à être autonome. Il reconnaît l'accessibilité aux loisirs, aux savoirs, à la culture et à l'ensemble du cadre de vie comme un droit des personnes handicapées. »

PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Action *L'un est l'autre*

Favoriser le développement de projets culturels dans des établissements médico-sociaux est également un levier de citoyenneté. Face à l'engouement, un nouvel appel à initiatives a été lancé en mai-juin dernier

L'un est l'autre réunit à la fois des établissements et services pour personnes handicapées, des EPHAD, ainsi que des associations culturelles. Le projet traite à la fois d'épanouissement humain et d'insertion sociale en développant la participation des personnes à la vie culturelle et sociale locale, avec une offre accessible.

« Ce n'est ni de l'animation, ni un espace de thérapie », prévient Cécile Ferreira, chef de projet Accessibilité. « La culture est un levier fondamental vers un exercice d'une citoyenneté qui a pu être abîmée par le temps ou le handicap. La création devient alors un moyen de remettre la personne dans un univers de production ». Mais la vigilance reste de mise. « C'est bouleversant un projet comme ça. Cela demande un gros investissement de l'artiste, qui est pris à partie émotionnellement ». Des sessions de transmission sont

donc régulièrement organisées entre les différents intervenants.

EXPOSITION

Avec dix ans de recul, la demande est aujourd'hui très forte. Environ 1200 personnes, résidents, personnels, acteurs culturels, familles, participent d'une manière ou d'une autre au projet L'un est l'autre chaque année. Par un effet d'entraînement et de diffusion des bonnes pratiques, la démarche a ainsi vocation à développer des réseaux autour des découvertes culturelles des personnes. Les projets co-construits, visent à impulser une dynamique entre la structure et son environnement. À l'issue de chaque cycle, les œuvres sont ensuite présentées au Conseil départemental lors d'un événement intitulé « Connivences ». L'occasion de faire évoluer les représentations sur le grand âge

et le handicap et sur les établissements qui les accueillent. Mais aussi une opportunité d'expression des personnes, et de promotion de leurs droits fondamentaux de citoyens. •

Trois obstacles majeurs...

à l'accès des personnes handicapées aux pratiques culturelles :

- **l'accessibilité** aux lieux, équipements et services culturels,
- **l'accompagnement** des personnes en situation de handicap,
- **l'insuffisance des liens** entre les acteurs culturels et le secteur des personnes handicapées (associations, professionnels...).

Dans chacun de ces axes, **plusieurs propositions ont été faites pour améliorer l'accessibilité** des personnes en situation de handicap.

MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

L'art est un jeu d'enfant

Dans la chaleur d'un après midi de juin, le Glob Théâtre vibre de musique et de couleurs. Depuis 2011, le Département de la Gironde a souhaité la mise en œuvre de projets artistiques et culturels au sein des maisons d'enfants à caractère social (MECS). Chaque fin d'année, une représentation sur scène permet aux jeunes de valoriser leur créativité.

L'initiative s'adresse aux enfants et adolescent accueillis dans les MECS et leurs équipes éducatives. Chaque projet est construit autour d'une thématique de départ et propose un parcours comprenant des rencontres avec des professionnels de la culture, des ateliers pratiques, et la découverte de spectacles. Il s'agit d'actions au long cours menées sur des durées de 6 à 18 mois. Parce qu'elles mobilisent d'autres langages et compétences, permettent des rencontres enrichissantes, les résultats de ces actions

sont immédiats: valorisation des enfants, regain d'estime de soi, apaisement.

« Il y a un niveau d'exigence qui permet d'amener les jeunes vers autre chose et parfois d'ouvrir des portes. C'est un temps de respiration, d'éveil à un sens de la liberté et à un esprit critique », pointe Christine Treille, responsable Médiation artistique et culturelle à l'Iddac. « Ce n'est pas anodin. Dans ces petits cocons que sont les MECS les projets bousculent vraiment la vie de la structure ». •



CIRQUE, THÉÂTRE OU MUSIQUE

Toutes les formes d'expressions artistiques peuvent co-exister : fresques, films, danse, théâtre, musique, cirque, avec, en point d'orgue chaque année, les journées de restitution du mois de juin. Ces temps de rencontre et d'échange rassemblent l'ensemble des MECS du département et permettent de présenter à la fois les œuvres et les témoignages des enfants autour de

leurs expériences créatives. C'est l'Iddac qui fait office d'interface et se charge de coordonner et de mettre en lien les équipes éducatives et les artistes intervenants. Elle priviliege l'ouverture à l'environnement proche, en lien avec les acteurs culturels du territoire. L'agence culturelle s'implique ensuite tout au long du projet jusqu'à sa restitution. •

Quelques chiffres

- Depuis 2011, plus de **68 projets** ont vu le jour
- **19 MECS** dans le département de la Gironde
- Chaque année, entre **15 et 20 projets** sont menés

L'accueil familial en Gironde

Le service d'accueil familial est composé de **800 assistants familiaux** répartis sur tout le département.

En Gironde, **1350 enfants** sont confiés en accueil familial, par décision du Juge des enfants ou par décision administrative.



> Retrouvez en vidéo la présentation du dispositif à travers le témoignage d'une partie de son équipe.



POINT RENCONTRE

Un espace contenant et chaleureux pour apprendre à tisser les liens

Rattaché à la Protection de l'Enfance, le **Point Rencontre Départemental** a une mission essentielle : orchestrer des moments médiatisés entre des enfants vivant en famille d'accueil et leurs parents. L'objectif ? Tenter de restaurer les liens, sous l'œil sécurisant des professionnels.

Situé dans les immeubles du quartier Belcier, derrière la gare de Bordeaux, le lieu se veut banal, fondu dans le décor. Une simple affichette collée sur la paroi vitrée indique que l'on est bien au bon endroit. Cet anonymat extérieur contraste avec la douceur de l'accueil. Car une fois passé la porte, on se sent porté par les sourires des uns et des autres. Si les enjeux sont complexes, le Point Rencontre Départemental est un lieu apaisant, immédiatement accessible aux plus petits. Sa vocation s'inscrit dans la Protection de l'Enfance et les jeunes doivent s'y sentir bien. Tout a donc été pensé pour eux : les canapés bas et colorés, le baby-foot aux lignes arrondies, les jouets bien rangés, que l'on a envie d'attraper. Et comme un clin d'œil malicieux, le « Catalogue des parents » du génial Claude Ponti, posé là sur une étagère, inventaire surréaliste des parents lourds, compliqués, « grognants » ou encore « dégoulibavants ». Parents que l'on voudrait parfois échanger, mais avec lesquels, pourtant, il faudra bien grandir et se construire.

DES RENCONTRES DÉCIDÉES PAR LE JUGE DES ENFANTS

Le Point Rencontre Départemental a une mission essentielle : organiser des rencontres médiatisées entre des enfants vivant en famille d'accueil et leurs parents. Pour y faire face, une équipe de deux psychologues à mi-temps et de cinq travailleurs sociaux, orchestre avec bienveillance et professionnalisme ces moments, dont le rythme a été décidé par le Juge des enfants.

« Actuellement, nous gérons environ 80 situations, ce qui correspond à près de 1200 visites par an, détaille Ahmed Asfor, responsable de la structure. Tous ces enfants, dont le plus jeune n'a que deux ans, sont placés en famille d'accueil. Tous ont subi des maltraitances physiques et psychologiques avérées. Tous sont abîmés. »

UNE « RIGIDITÉ CONTENANTE »

Créé en 1999 ce Point Rencontre est un service du Conseil départemental. « Au fil des ans, le dispositif a mûri et s'est ajusté », explique Frédéric Bouvet, psychologue. « Aujourd'hui nous avons des procédures très strictes, et donc très sécurisantes. Ici, nous parlons de rigidité contenante ». De fait, chaque visite est minutieusement élaborée. Rien n'est

laissé au hasard. Les enfants qui viennent avec leur famille d'accueil passent par une porte. Les parents, eux, empruntent une entrée différente. Avant toute confrontation, l'équipe s'assure que le parent est disponible et qu'il sera pleinement présent et attentif. De l'autre côté du couloir, on prend aussi le temps de rassurer l'enfant. « Si on estime que le parent n'est pas en capacité de voir son enfant, on prend alors la responsabilité d'annuler la rencontre. Bien sûr, dans ces cas-là, on explique à l'enfant », souligne Ahmed Asfor. Deux salles sont prévues : une pour les ados et une pour les petits. Chaque rencontre se fait en présence de deux accompagnateurs référents. Une petite cuisine permet de fêter un anniversaire, une nursery de changer son bébé. Il est possible d'écouter de la musique, de lire des histoires, de jouer. Car ce qui compte, c'est bien la qualité relationnelle.

UN VOYAGE AVEC L'ENFANT

« L'enjeu est de rendre le parent « pensable » pour l'enfant », glisse encore Frédéric Bouvet. Car le Point Rencontre a bien un objectif thérapeutique, notamment dans l'attention portée par tous au soin du lien. Pour cela, la cohésion de l'équipe est essentielle. « C'est comme un voyage autour de l'enfant, dans lequel nous sommes tous embarqués. Nous avons deux réunions hebdomadaires. Nous échangeons beaucoup, de manière formelle et informelle, et menons également des entretiens avec les enfants, en dehors des temps de visite. C'est fondamental pour tenter de sortir ces jeunes de leur solitude par rapport à leurs parents », ajoute le psy. Une proximité avec les enfants, mais aussi avec les familles d'accueil « qui portent beaucoup de choses », assure de son côté Ahmed Asfor.

Une fois par an, le Point Rencontre Départemental remet à l'Inspecteur du Département une synthèse sur chaque situation. Synthèse qui est ensuite transmise au Magistrat avec des préconisations sur le rythme des visites. Après 15 ans de fonctionnement, le dispositif a porté ses fruits. Certains enfants en sortent parfois et pourront alors rencontrer leur parent librement. D'autres comprennent que leur parent a fait ce qu'il pouvait. Une nécessité vitale pour ouvrir ses ailes et construire une vie d'adulte. •

EN BREF >>>

L'accueil familial mis à l'honneur

À l'occasion de la Semaine bleue en octobre, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, le Conseil départemental de la Gironde communique sur les services mis en place pour accompagner les familles face à la perte d'autonomie.

Cette année, l'accent est mis, notamment, sur l'accueil familial comme alternative entre le domicile et l'EHPAD. Les accueillants familiaux offrent, en effet, un environnement convivial et sécurisant. C'est une profession gratifiante et solidaire intégrée dans un vrai réseau de professionnels. Ils ne sont cependant que 180 à l'exercer dans le département, surtout en milieu rural.

L'objectif de la campagne est donc de faire connaître ce mode d'accueil spécifique et de recruter de nouveaux accueillants familiaux. •



À NOTER :

17 NOVEMBRE / AMPHITHEÂTRE BADINTER À BORDEAUX 3^È FORUM DES ACTIONS COLLECTIVES

Le forum s'inscrit dans la continuité des journées du développement social en explorant la pratique de l'action collective. Des intervenants viendront animer ce temps d'échanges.

La matinée sera organisée autour de l'intervention d'un expert et d'échanges entre les participants, habitants, professionnels, une pièce de théâtre montée par un groupe d'habitants en lien avec la compagnie "l'Atelier de Mécanique générale", des animations sur des stands pendant la pause déjeuner tandis que l'après-midi se déroulera autour de divers ateliers en sous groupes. L'occasion pour les participants de se retrouver et de dialoguer sur leurs pratiques en matière d'actions collectives avec la mise en avant de témoignages sur le territoire.

Cette visibilité permet à la fois d'essaimer les bonnes pratiques, mais également de consolider le réseau des professionnels entre eux. L'initiative s'appuie sur les travaux du

l'ARSAC (Atelier de recherche et de soutien aux actions collectives) qui depuis 2012 fournit un accompagnement permanent aux professionnels. •

8 ET 9 DÉCEMBRE / HANGAR 14 6^È ÉDITION DU SALON CARSAT

Tous les deux ans, les caisses de retraite organisent le salon "Préparer et bien vivre sa retraite". En 2015, l'événement avait rassemblé plus de 4 000 visiteurs, signe qu'il est désormais devenu incontournable dans la région. Pour cette sixième édition, les services du Département participeront une fois de plus au salon. Sur le stand de la collectivité, les visiteurs pourront trouver toutes les réponses relatives à l'action du Conseil départemental en matière de bien vieillir, de santé, de lien social, de culture, de loisirs ou d'aide à la personne âgée. •

UN ARTICLE
"Pourquoi
pas vous ?"

Vous avez mis en place ou développé une initiative, un dispositif de solidarité ou d'action sociale ?
Partagez vos bonnes pratiques avec tous les lecteurs d'Axiales et contactez la rédaction : e.duroux@gironde.fr

Votre témoignage pourrait donner matière à un article dans un prochain numéro.

> ça s'est passé...

12 JUILLET / BORDEAUX 2^È SÉANCE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

Après une première réunion d'installation le 29 mai dernier, cette nouvelle instance de démocratie locale au service des personnes âgées et des personnes handicapées prend ses marques.

Elle est en charge de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques qui les concernent.

Elle dispose d'un rôle consultatif afin de faciliter la concertation avec les usagers et leurs proches. Ainsi peuvent-ils croiser leur expertise avec celle des professionnels afin de définir des initiatives adaptées en matière de prévention, d'accès aux soins, de logement, de transport, d'intégration à la vie sociale et professionnelle.

L'instance est composée de deux formations spécialisées : l'une pour les questions relatives aux personnes âgées, l'autre pour ce qui concerne les personnes handicapées. Le CDCA se substitue ainsi au CDCPH et au CODERPA. Il est consulté pour avis sur les politiques départementales en la matière et formule des recommandations.

Le conseil est présidé par Edith Moncoucut, Vice-Présidente du Département en charge de l'autonomie, du handicap et de la politique de l'âge. •